

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin ou de votre pharmacien ou de votre droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

SIMILASAN Yeux secs, gouttes pour les yeux

Médicament homéopathique

Quand SIMILASAN Yeux secs est-il utilisé ?

Selon la conception homéopathique, *SIMILASAN Yeux secs* peut être utilisé en cas de Yeux secs, Sensations de sable dans les yeux, Yeux irrités et larmoyants.

L'utilisation de ce médicament dans le champ d'applications indiqué est basée exclusivement sur les principes de l'homéopathie.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si *SIMILASAN Yeux secs* peut être utilisé simultanément.

En cas d'inflammation des yeux, il n'est pas recommandé de porter des verres de contact.

Toutefois, si vous ne pouvez pas vous en passer, retirez-les avant de mettre les gouttes et replacez vos verres de contact au plus tôt 15 minutes après le traitement. L'utilisation est également conseillée le soir, après le retrait des lentilles, avant d'aller se coucher et le matin au réveil, au moins 15 minutes avant de les remettre. N'oubliez pas qu'un oeil irrité réagira de manière beaucoup plus sensible aux verres de contact. Si aucune amélioration ne devait intervenir après 2 à 3 jours, il est recommandé de consulter un médecin. Si l'état devait même se détériorer ou si de nouveaux symptômes devaient apparaître, p.ex. baisse de l'acuité visuelle ou des douleurs, il y aurait lieu de consulter immédiatement un médecin.

Quand SIMILASAN Yeux secs ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution ?

- *SIMILASAN Yeux secs* ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue à l'un des excipients employés.
- Utiliser uniquement sur prescription médicale chez les enfants de moins de 2 ans.
- A utiliser uniquement après un avis médical en cas d'opacification du cristallin (cataracte) ou de glaucome.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments (ou utilisez déjà d'autres médicaments en usage externe) (même en automédication !).

SIMILASAN Yeux secs peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a



été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser *SIMILASAN Yeux secs*?

Sauf prescription contraire du médecin:

Enfants (de plus de 2 ans), adolescents et adultes:

- 1 - 2 gouttes par oeil, une à plusieurs fois par jour.

Ne doit être administré aux enfants de moins de 2 ans que sur prescription médicale.

Application:

- Presser avec deux doigts la partie caoutchouc du bec et faire tomber la goutte dans l'oeil.
- Ne pas toucher la pointe en caoutchouc avec les doigts et éviter le contact avec l'oeil.
- Refermer immédiatement après l'emploi!

Le temps d'action d'un médicament peut varier d'une personne à l'autre. C'est pourquoi il est conseillé d'administrer une nouvelle prise lorsque l'effet de la préparation diminue ou les troubles reviennent.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. En l'absence de l'amélioration escomptée lors d'un traitement chez l'enfant, veuillez consulter un médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien ou à votre droguiste

Quels effets secondaires *SIMILASAN Yeux secs* peut-il provoquer ?

Dans des cas isolés, des réactions d'hypersensibilité telles que brûlures, irritations, rougeurs, démangeaisons et douleurs au niveau des yeux ont été observées lors de l'emploi approprié de *SIMILASAN yeux secs*.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec *SIMILASAN Yeux secs* et informez-en votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention <EXP> sur le récipient.

Délai d'utilisation après ouverture

La préparation ne doit pas être utilisée plus de 3 mois après l'ouverture du flacon.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25°C).



Conserver hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient *SIMILASAN Yeux secs*?

1 ml de liquide contient:

Principes actifs

Atropa bella-donna (HAB) D6 (HAB 3a) 0.303 ml, Euphrasia 3c (HAB) D6 0.303 ml; Hydrargyrum bichloratum (HAB) D6 (HAB 5a) 0.303 ml

Excipients

Acide borique, tétraborate de sodium (borax), nitrate de sodium, sulfate d'argent, eau pour préparations injectables.

1 ml correspond à 25 gouttes.

Numéro d'autorisation

45117 (Swissmedic)

Où obtenez-vous *SIMILASAN Yeux secs*? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

– Flacon de 10 ml

Titulaire de l'autorisation

T&S Eye Care Management AG, CH-6060 Sarnen

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en août 2020 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

